

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

201504

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :
23 janvier 2015

Date d'affichage :

De la commune BARBAZAN

Séance du 27 janvier 2015 à 18 heures 00

Objet
REPAS DES AINÉS
2015.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, NOE Liliane, ARIES Fabienne, VEYRIES
Nadine, Mrs BRUNA Roger, SALES André, MAURETTE Bernard,
SIBRA Gérard, DELORT Thierry, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Le Maire fait part au conseil municipal que le repas des aînés aura lieu le dimanche 1er février 2015. Les conditions sont les suivantes :

- aux personnes du village de plus de 60 ans dans l'année, le repas sera gratuit.
- aux personnes plus jeunes ou extérieures au village souhaitant participer au repas, le montant sera de 18.50 € pour les adultes et 9 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Le repas préparé par le traiteur "La ferme de Poutchoum" de CHARLAS est pris en charge par la commune. L'apéritif et le vin mousseux ainsi que l'animation seront offerts par IDEAL 31, le gibier offert par l'association de chasse.

Vote pour 11 Contre 0 Abs 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal d'appliquer les conditions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De SAINT-
GAUDENS le .
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 29 janvier 2015

Le Maire

